

Projet d'architecture 4.3 : COCON - Coconception et coconstruction en architecture

Titulaire

Denis DELPIRE (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

PROJ-P4303

Crédits ECTS

20 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch et Flagey

Contenu du cours

Notre société basée sur une croissance infinie touche actuellement ses limites. Révélatrices de ces limites, les crises s'accroissent à plusieurs niveaux : politique, socio-économique, environnementale... Depuis 2020 une crise sanitaire est venue s'ajouter à cette liste et amplifier les crises précédentes. En bref, et pour reprendre les mots de Philippe Madec : « le temps presse, l'alarme sonne de tous les côtés »^[1] ^[#_ftn1].

La fin d'un cycle sociétal n'est heureusement pas qu'une accumulation de crises, c'est aussi l'émergence de nouveaux modèles porteurs de changement. D'un côté, la troisième révolution industrielle^[2] ^[#_ftn2] par exemple, passe par un nouveau système de production nommé « communaux collaboratifs », centrée sur une culture du partage et de l'échange, la production atteindrait un coût marginal proche du zéro. De l'autre, le mouvement des « Villes en transition »^[3] ^[#_ftn3] propose pour sa part de gagner en résilience au niveau local pour faire face à la dépendance énergétique mondiale. Ces mouvements, potentiels nouveaux modèles sociétaux, partagent une même vision communautaire où chacun pourrait directement participer à la prise de décision.

Le monde de l'architecture doit faire face à ces changements en cours. Les modèles ayant fonctionné jusqu'à présent doivent être questionnés : quelle place pour l'architecte dans cette nouvelle société ? Comment participer à cette vision communautaire ? Que signifie une construction où les décisions sont partagées par tous ? Afin de faire face à ces enjeux, nous postulons que l'architecture doit être abordée comme un acte social et politique. L'architecte doit interpellier son rôle de visionnaire et déployer une posture qui bouscule les pratiques et permet de questionner la société, d'accueillir l'imprévu et de mettre en place des usages non-programmés. Il lui faut expérimenter de nouveaux processus et modalités de travail, tels ceux inspirés du « permis de faire »^[4] ^[#_ftn4] pour réaliser cette demande de mise en commun et d'appropriation citoyenne.

Une de ces modalités est la co-création, comprise comme un ensemble d'acteurs d'égale importance travaillant en intelligence collective à la réalisation d'un projet. L'architecte participe à la co-création d'une réponse à un besoin réel porté par un « demandeur », lui-même co-créateur. L'acte de création devient dès lors communautaire et répond ainsi au besoin de mise en commun. Une telle posture doit être cultivée dès les études, dans un encadrement favorisant son essor.

[1] ^[#_ftnref1] Philippe Madec, Alain Bornarel, et Dominique Gauzin-Müller, « Manifeste pour une frugalité heureuse & créative », 18 janvier 2018, <https://www.frugalite.org/fr/le-manifeste.html>.

[2] ^[#_ftnref2] Jeremy Rifkin, *La nouvelle société du coût marginal zéro# : l'Internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme*, trad. par Paul Chemla et Françoise Chemla (Arles (Bouches-du-Rhône): Actes Sud, 2016).

[3] ^[#_ftnref3] Rob Hopkins, *Manuel de Transition# : De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, trad. par Michel Durand (ECOSOCIETE, 2010).

[4] ^[#_ftnref4] Patrick Bouchain, *Permis de faire: leçon inaugurale 2017 de l'école de Chaillot*, Publications des leçons inaugurales de l'École de Chaillot (Paris# : [Paris]: Éditions des Cendres#; Éditions Cité de l'architecture & du patrimoine-École de Chaillot, 2019).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Dans le cadre de cet atelier, nous proposons de faire de la co-création la thématique centrale et la base pédagogique de cet enseignement. Étudiants, enseignants de projet, mais aussi de cours théoriques, chercheurs et personnes extérieures à la faculté en seront les co-créateurs. Cette thématique s'appelle en conséquence : cocon - co-conception et co-construction en architecture.

Plusieurs acteurs nourrissent l'atelier :

- > Étudiants : BA3>MA2
- > Équipiers : Enseignants du projet de l'atelier vertical
- > Associés : Personnes ressources au sein de la faculté - cours théoriques, laboratoires de recherche...
- > Partenaires : Personnes ressources hors faculté ; acteurs extérieurs à la Faculté d'Architecture y compris des intervenants d'autres facultés de l'ULB (Relais vers la société civile)

La question centrale de l'atelier est initiée et développée préalablement par les équipiers.

Les partenaires et les étudiants sont inclus dans le processus de réflexion dès leurs débuts.

Le premier quadrimestre (Q1) ouvre le débat et nourrit les pistes de réflexions de chaque étudiant, (BA3, MA1, MA2) par des approches en petits groupes (verticalités des années recherchées) et des interventions individuelles. Le Q2 se focalisera sur la réalisation des projets entamés au Q1 jusqu'à leur finalisation pour la fin de l'année académique.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

PROJ-P3300 | Projet d'architecture 3.0 : Constitution du PAE en attente du choix | 20 crédits, PROJ-P3301 | Projet d'architecture 3.1 : ACTArt Corps Transdiscipline | 20 crédits, PROJ-P3302 | Projet d'architecture 3.2 : CIELConception, Innovation, Enseignement du logement | 20 crédits, PROJ-P3303 | Projet d'architecture 3.3 : COCONCoconception et coconstruction en architecture | 20 crédits, PROJ-P3304 | Projet d'architecture 3.4 : COMMUN.E | 20 crédits, PROJ-P3305 | Projet d'architecture 3.5 : CUMAClub d'Utilisation du Matériel architectural | 20 crédits, PROJ-P3306 | Projet d'architecture 3.6 : MANOVoyage en théorie | 20 crédits, PROJ-P3307 | Projet d'architecture 3.7 : MMLMicroMegasLab | 20 crédits, PROJ-P3308 | Projet d'architecture 3.8 : PCPratiques critiques | 20 crédits, PROJ-P3309 | Projet d'architecture 3.9 : Terrains | 20 crédits et PROJ-P3310 | Projet d'architecture 3.10 : TRAMETerritoire réaffectation Architecture Mémoire Matérialité Empat | 20 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

PROJ-P5301 | Projet d'architecture 5.1 : ACTArt Corps Transdiscipline | 20 crédits, PROJ-P5302 | Projet d'architecture 5.2 : CIELConception, Innovation, Enseignement du logement | 20 crédits, PROJ-P5303 | Projet d'architecture 5.3 : COCON – Coconception et coconstruction en architecture | 20 crédits, PROJ-P5304 | Projet d'architecture 5.4 : COMMUN.E | 20 crédits, PROJ-P5305 | Projet d'architecture 5.5 : CUMAClub d'Utilisation du Matériel architectural | 20 crédits, PROJ-P5306 | Projet d'architecture 5.6 : MANOVoyage en théorie | 20 crédits, PROJ-P5307 | Projet d'architecture 5.7 : MMLMicroMegasLab | 20 crédits, PROJ-P5308 | Projet d'architecture 5.8 : PCPratiques critiques | 20 crédits, PROJ-P5309 | Projet d'architecture 5.9 : Terrains | 20 crédits, PROJ-P5310 | Projet d'architecture 5.10 : TRAMETerritoire réaffectation Architecture Mémoire Matérialité Empat | 20 crédits et PROJ-P5312 | Projet d'architecture 5.12 : HUB – Hypothèses Urbaines Bruxelloises | 20 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Notre thématique s'appuie sur un modèle pédagogique communément appelé design-build, associant conception et construction et permettant un plus grand réalisme sur certains pans de contraintes (économiques, techniques, matérielles, logistiques...).

Ce modèle d'enseignement, issu de l'apprentissage expérientiel et intégré historiquement dans le cursus architectural par l'école du Bauhaus, a connu une série de développements durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, principalement dans le monde anglo-saxon. Cette pédagogie met l'étudiant en position de traiter une problématique (spatiale, sociale, structurelle) ou un programme à résoudre (urbain, architectural, paysager) par ses propres moyens via une approche projectuelle personnelle ainsi que collective. Il ne s'agit pas pour l'enseignant de définir un protocole précis en amont du processus pédagogique, mais bien d'établir un cadre de travail appropriable par l'étudiant.e. Celui/celle-ci se met ainsi en posture d'apprendre par le biais de sa propre expérience ; il/elle teste, il/elle explore, il/elle manipule, se trompe et finit par réussir à se projeter en explorant sa propre démarche. L'étudiant.e

(apprenant) se met en confrontation de sa propre conscience en vis-à-vis d'une réalité et peut (doit) se tromper. Ce « droit à l'erreur » [1] [#_ftn1] est d'ailleurs central et vise à enrichir le savoir individuel par le « faire » collectif.

Cette posture lui permet de mieux cerner et d'orienter son processus mental projectuel vers les « bonnes questions ». C'est une situation qui offre à l'étudiant.e une adaptabilité de son propre processus de pensée vis-à-vis d'un contexte nouveau qui peut survenir.

Les « professeurs » ne sont pas ainsi en position de « transmettre un savoir » mais bien d'accompagner un processus d'appropriation d'un savoir-faire [2] [#_ftn2].

Faire Architecture aujourd'hui est une pratique différente d'autrefois. L'apprentissage signifiant – expérientiel[3] [#_ftn3] offre aux étudiants des conditions favorables pour stimuler leur désir d'apprendre. Il se fait par l'action[4] [#_ftn4]. C'est par ce biais que l'étudiant.e tendra vers son autonomie et son émancipation en définissant son rôle individuel et collectif au sein de l'atelier.

Faire Architecture, c'est donc aussi Faire avec les mains et, ce faisant, Faire acte. La pratique du Faire nécessite en effet une résolution à dé-Faire certaines pratiques afin d'en créer de nouvelles. Notre thématique propose de répondre à ces enjeux en mettant l'accent sur la pédagogie par le Faire, en lien avec une réflexion sur le rôle de l'architecte et sa relation avec la réalité.

L'atelier COCON abordera plusieurs projets concrets dès le début du Q1 afin de nourrir la réflexion et d'amorcer la mise en place d'un parti-pris à développer et matérialiser sous différentes formes pour le Q2.

[1] [#_ftnref1] Jean-Pierre Astolfi, *L'erreur, un outil pour enseigner* (Issy-les-Moulineaux: ESF éditeur, 2011).

[2] [#_ftnref2] Gilles Leclercq, « Lire l'agir pédagogique: une lecture épistémologique », *Revue des sciences de l'éducation* 26, n° 2 (7 octobre 2002): 243#62, <https://doi.org/10.7202/000122ar>.

[3] [#_ftnref3] John Dewey, *Expérience et éducation* (Paris: Armand Colin, 1938).

[4] [#_ftnref4] Carl Ransom Rogers, Daniel Le Bon, et Daniel Hameline, *Liberté pour apprendre* (Paris: Dunod, 2013).

Contribution au profil d'enseignement

En fonction de la problématique ou de la thématique de départ, le faire se déploie sous la forme de l'exploration sensorielle, de la manipulation jusqu'à la réalisation d'artefacts architecturaux.

La matérialité

Dès les premières esquisses du projet, la matérialité est comprise comme intention architecturale centrale à l'activité de projet. Elle sera déployée sous ses différents échelles: la dimension plastique par le choix des matières, leur manipulation, leur combinaison et leur mise en œuvre dans l'espace ; en explorant les qualités sensorielles des matériaux, autant que la durabilité ou la fonctionnalité par l'adaptation à l'usage des lieux, tenue dans le temps et le respect de l'environnement. Cet intérêt pour la matérialité permettra d'aborder et d'interroger l'économie de moyens dans l'atelier ainsi que dans la synthèse architecturale au sens large : les contraintes physiques, l'usage et une réflexion sur la flexibilité, l'origine renouvelable des ressources sollicitées et le recyclage.

La transversalité

Une des ambitions de cet exercice est de faire coopérer un ensemble d'acteurs autour d'une thématique commune. L'activité sera une occasion d'expérimenter la coopération transversale, dans et hors de l'atelier. En bousculant parfois les rôles entre élèves et enseignants, cette activité propose une vision pédagogique alternative à tout enseignement vertical et hiérarchique. Le projet est donc une occasion de coopération parmi les participant·e·s, où l'apprentissage est mutuel et capable d'engendrer une forme d'économie circulaire de la connaissance[1] [#_ftn1].

[1] [#_ftnref1] Jean-Marc Sterno et Olivier Sire, « Thèse par le projet et Transversalité – Évolution d'une (parenthèse) facultaire#: "l'Esquisse Commune" », QPES 2019, 2019, <https://qpes2019.sciencesconf.org/243940>.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Flagey et Solbosch

Contact(s)

benjamin.bulot@ulb.be

denis.delpire@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Projet et Travail personnel

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

[[table]]

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

MA-ARCH | **Master en architecture** | finalité Spécialisée/bloc 1

